





Outils de Communication Numérique pour le département Information et Communication (OCNIC)

Porteur de projet	Marion ROLLANDIN
Établissement, composante, laboratoire	UFR LCC
Date de début du projet (conception)	01/04/2019
Date de déploiement	01/09/2019
Mots clés	Développement de compétences en diffusion audiovisuelle et numérique, comité éditorial, conception site web, réseaux sociaux, espace de communication, travail collaboratif

Résumé:

Le projet concerne la conception d'un site web (sous Wordpress) et l'utilisation de réseaux sociaux afin de permettre aux étudiants – sous la supervision d'un comité éditorial composé d'étudiants et d'enseignants – de valoriser leurs compétences en diffusant des travaux individuels ou collectifs sous différents formats (textes, audiovisuels, etc.).

Descriptif global:

Par l'intermédiaire d'un espace de communication en ligne afin de valoriser les compétences des étudiants du département Information et communication, ce projet vise deux objectifs principaux :

- Amener les étudiants de licence et master à s'engager dans la gestion de projets de communication numérique (planification, gestion d'équipe, production et rédaction) et à rendre compte de leurs compétences de futurs communicants/journalistes. Cette plateforme de diffusion permettra de retenir l'attention des professionnels, ces derniers étant en attente de compétences communicationnelles et de maîtrise des outils numériques.
- Rendre compte des approches pédagogiques développées à l'UCA sur des projets transversaux et interdisciplinaires avec création de contenu numérique.

Ce projet pourra également servir à tisser des liens avec des acteurs locaux et à valoriser le territoire si les étudiants rendent compte d'événements ou interrogent des professionnels. Il a ainsi vocation à engager d'autres acteurs de formation du département Infocom au-delà de l'équipe projet.

Ce que LIA finance:

Heures TD pour le projet : 80 HTD à se répartir au sein de l'équipe projet. Prestations de service : Développement du site internet (Accord de principe)

Soit un total de 3 478,40 €.